

Grand brochet — *Esox Lucius*
Crapet rouge — *Lepomis auritus*
Carassin commun — *Carassius carassius*



Source: Garde-Rivière des Outaouais, 2020



Source: Gaudreau, sur le site du gouvernement du Canada, 2014




Source: [flickr.com/photos/briangratwicke/6790476900](https://www.flickr.com/photos/briangratwicke/6790476900)

Le **grand brochet** (*Esox lucius*) doit son appellation à la forme de son museau et à son corps allongé. Surnommé aussi le requin de rivière malgré sa petite taille (50 à 75 cm pour 1 à 2 kg, en moyenne), ce poisson d'eau douce est indigène dans une très grande partie du Canada, à l'exception du Bas-Saint-Laurent et des provinces de l'Atlantique. Les individus présents dans le HSJ ont été introduits dans le lac Joli et se limitent au secteur de la rivière Saint-Jean Sud-ouest.

Le **crapet rouge** (*Lepomis auritus*) semble assez répandu dans les rivières et lacs du sud-ouest du Nouveau-Brunswick et de la côte est des États-Unis. Pêches et Océans Canada indique que cette zone, qui n'est pas située dans le HSJ, est son territoire indigène¹. Il est cependant observé dans six lacs de la portion Maine du HSJ (Cf. carte de distribution).


Le **carassin** (*Carassius carassius*) est souvent identifié comme la forme sauvage du poisson rouge. L'espèce est présente dans un étang situé dans un terrain de golf, non loin de lac Témiscouata (Cf. carte de distribution).

Caractéristiques physiques


 HABIAT			
	Grand brochet	Crapet rouge	Carassin commun
Type de cours d'eau	Rivières sinueuses à courant faible Baies Lacs	Rivières lentes Lacs à herbiers	Lacs Étangs Rivières à faible courant
Bathymétrie	Eau plus profonde Profondeur < 4 m	Passe l'hiver en eau profonde sous la glace	-
Migration	Sédentaire vaguement territorial pendant la plus grande partie de l'année Peut effectuer de courtes migrations de frai en amont	Plutôt sédentaire Petites migrations en fonction de la température	-

¹<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/evaluations-rapports-situations-cosepac/crapet-rouge/chapitre-4.html>


Paramètres de tolérances physiologiques

 QUALITÉ DE L'EAU (TOLÉRANCE PHYSIOLOGIQUE)			
	Grand brochet	Crapet rouge	Carassin commun
Température	<p>Peut tolérer des températures aussi basses que 0,1°C</p> <p>La température optimale pour la croissance des jeunes de l'année est 22 à 23°C</p> <p>Température létale: 29,4°C</p>	Tolère jusqu'à 37°C	-
pH	Tolère un large éventail d'alcalinité: pH compris entre 6,1 et 8,6 et même à un pH de 9,5	Supporte pH de 4,8 à 8,4	-
Oxygène dissous	Très tolérante aux variations du niveau d'oxygène: peut survivre à des concentrations aussi faibles que 0,3 mg/l dans les lacs peu profonds	-	Supporte des eaux très peu oxygénées
Turbidité	-	Milieus clairs propres avec abris	-

Régime alimentaire

 RÉGIME ALIMENTAIRE			
	Grand brochet	Crapet rouge	Carassin commun
Diète	<p>Prédateur carnivore</p> <p>Chasse à vue camouflé dans la végétation</p> <p>Opportuniste</p> <p>Poissons: perchaudes, meuniers, crapets, cyprins, etc.</p> <p>Insectes, écrevisses, grenouilles, souris, rats musqués et canetons</p>	<p>Invertébrés</p> <p>Flore</p> <p>Petits poissons</p>	-
Prédateurs	-	<p>Achigan à petite bouche</p> <p>Barbotte brune</p>	<p>Brochet</p> <p>Perche</p>

Conditions écologiques de la reproduction

 REPRODUCTION			
	Grand brochet	Crapet rouge	Carassin commun
Maturité sexuelle	<p>Mâle: 2 à 5 ans</p> <p>Femelle: 3 à 6 ans</p> <p>La femelle est accompagnée d'un ou deux mâles plus petits</p>	n.d.	n.d.
Saison	<p>Printemps, après la fonte des glaces, avril à début mai</p> <p>Frais le jour</p>	n.d.	n.d.
Type de frayère	Eau peu profonde des plaines inondables à végétation dense des rivières, marécages, baies de lacs	n.d.	n.d.
Nid	Aucun nid n'est construit	n.d.	n.d.
Ponte	<p>Œufs ambre clair de 2,5 à 3,0 mm de diamètre sont éparpillés au hasard et se fixent à la végétation</p> <p>La femelle pond de 3 000 à 600 000 œufs</p>	n.d.	n.d.
Éclosion	<p>Après 12 à 14 jours</p> <p>Les alevins sont immobiles pendant les 6 à 10 premiers jours et restent fixés à la végétation par leurs glandes adhésives²</p>	n.d.	n.d.

² <https://mffp.gouv.qc.ca/faune/peche/poissons/grand-brochet.jsp>

DISTRIBUTION DU CRAPET ROUGE (*Lepomis auritus*),
 GRAND BROCHET (*Esox Lucius*) ET CARASSIN (*Carassius carassius*)
 DANS LE HAUT SAINT-JEAN

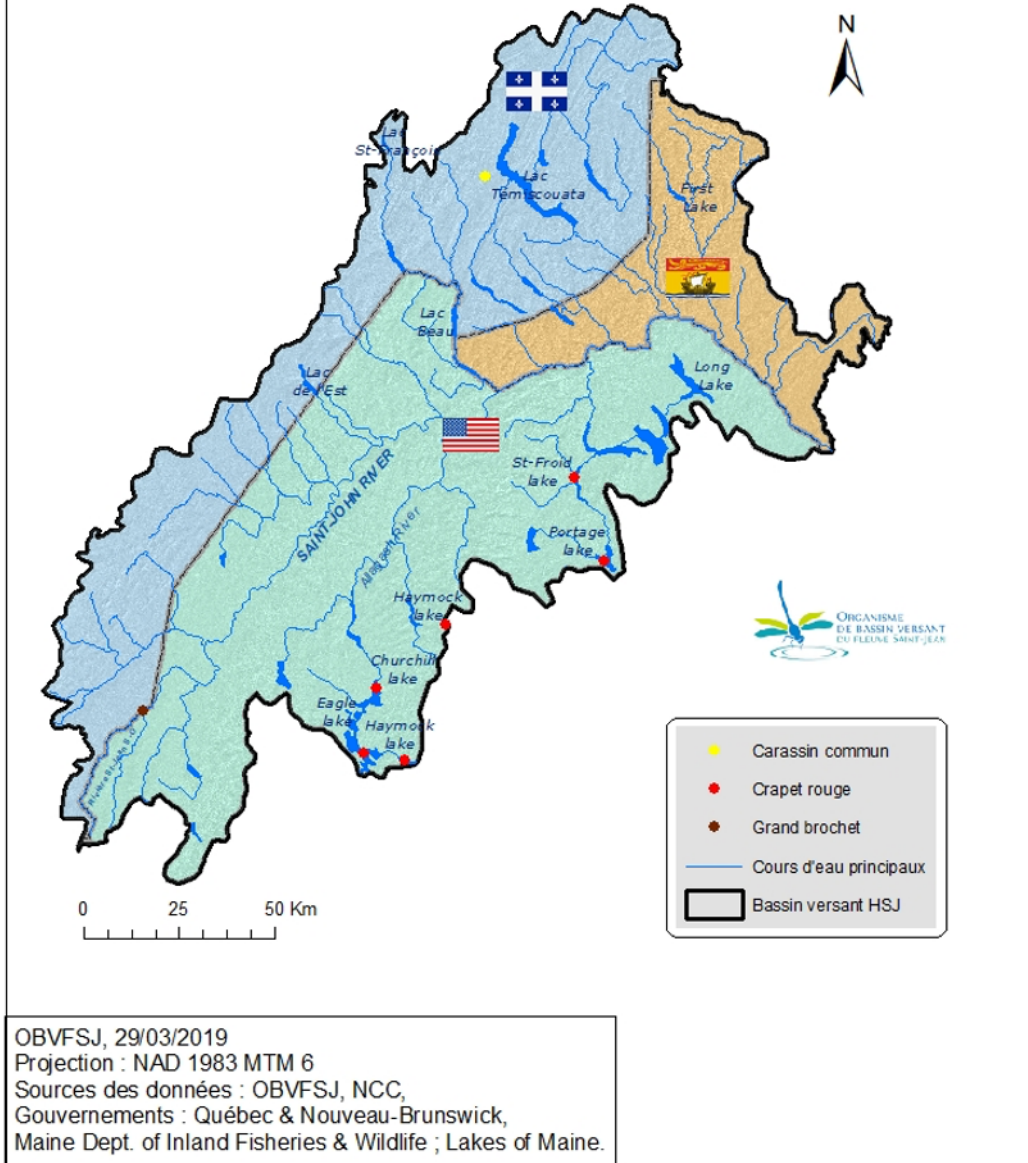


Figure: carte de distribution de grand brochet, crapet rouge et carassin

Valorisation économique et culturelle

Le grand brochet est surtout recherché par la pêche sportive. Les pratiquants le présentent comme un poisson fort, combatif et persévérant. Cet intérêt est la principale raison de son introduction en Amérique du Nord.

Pressions et menaces

Parce que c'est un prédateur vorace et opportuniste, le grand brochet est présenté comme une espèce nuisible pour les espèces indigènes. Son arrivée dans un cours d'eau peut entraîner une forte modification des communautés de poissons³. Les cyprinidés et les salmonidés sont ses principales victimes. Sa large tolérance aux variations environnementales lui accorde un large avantage sur ses concurrents lorsqu'il est en compétition interspécifique, notamment avec le Maskinongé. Le grand brochet est aussi vulnérable à la perte d'habitat et à la surpêche.

Mesures de conservation

Le crapet rouge figure actuellement à l'annexe 3 de la Loi canadienne sur les espèces en péril. L'espèce est considérée comme une espèce préoccupante. Les règlements de pêche au Nouveau-Brunswick ne lui accordent aucun statut particulier.

Grâce à sa diète extrêmement diversifiée et sa tolérance physiologique relativement forte, le grand brochet s'est révélé être un bioaccumulateur capable de retenir des polluants persistants (métaux lourds, plomb, mercure, etc.) et un bio-indicateur au niveau de la surveillance de la qualité des cours d'eau.

³ <https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/Library/337844.pdf>